



CNLS-TP

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA,
LA TUBERCULOSE, LE PALUDISME, LES HÉPATITES,
LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES
ET LES ÉPIDÉMIES.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

C/195 SCOA-GBETO
01 BP 6930 Cotonou Bénin
+229 21 31002097 / 97097025
cnlsbenin@yahoo.fr

-----*-----

UGP SYSTEME RESILIENT ET PERENNE DE LA SANTE

-----*-----

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE
L'ENQUETE SUR LES INDICATEURS DE
LUTTE CONTRE LE PALUDISME (Malaria Indicators Survey - MIS)**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°370/2021

Ligne budgétaire : 91

**SUBVENTION DU SYSTEME RESILIENT ET PERENNE DE LA SANTE
(SRPS) BEN - S -CNLS-TP**

Source de financement : FONDS MONDIAL

GESTION : 2021

NOVEMBRE 2021

Cotonou, le 16 Novembre 2021

N° 370/2021/SRPS/RAF/CG/SPM/AA

Avis à Manifestation d'Intérêt relatif au Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête sur les indicateurs de lutte contre le paludisme (Malaria Indicators Survey - MIS)

1. Le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites, les IST et les Epidémies (CNLS-TP) a obtenu une subvention du Fonds mondial pour mettre en œuvre des interventions pour le Système Résilient et Pérenne de la Santé (SRPS). A ce titre, le CNLS-TP a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour effectuer les paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête sur les indicateurs du paludisme (Malaria Indicators Survey - MIS)».
2. Les prestations concernent l'enquête sur les indicateurs du paludisme (Malaria Indicators Survey – MIS). Il s'agira spécifiquement de :
 - Adapter au contexte du Bénin la méthodologie des enquêtes de type « Malaria Indicators Survey » (MIS) de manière à obtenir des données agrégées au niveau des 34 zones sanitaires ;
 - Conduire la revue documentaire de l'enquête MIS précédent et tous autres documents jugés nécessaires pour l'enquête;
 - Développer les outils de collecte digitalisés et s'assurer de leur qualité pour collecter les données recherchées ou adapter les outils existants de collecte au contexte du Bénin;
 - Obtenir l'approbation du comité scientifique pour la recherche en santé et satisfaire aux obligations scientifiques liées à la réalisation de l'étude au Bénin
 - Obtenir l'approbation du comité national d'éthique pour la recherche en santé et satisfaire aux obligations et considérations éthiques liées à la réalisation de l'étude au Bénin ;
 - Obtenir le VISA du Conseil National de la Statistique et satisfaire aux obligations scientifiques liées à la réalisation de l'étude au Bénin ;
 - Proposer au PNLN un protocole d'étude précisant : le contexte et la justification de l'étude, les objectifs et les hypothèses, la méthode d'étude en précisant les critères d'inclusion, l'échantillonnage, la technique de collecte et les outils de collecte des données, le plan de collecte et d'analyse ainsi que le chronogramme détaillé de mise en œuvre ;
 - Constituer une équipe d'enquêteurs ayant une connaissance du paludisme et la collecte des données dans une enquête de grande envergure et offrir des conditions de travail qui garantissent une meilleure qualité des données collectées ;

- Organiser la supervision de la collecte des données en collaboration avec le PNLP et le CNLS-TP;
 - Adapter les programmes de saisie avec des outils modernes appropriés ;
 - Procéder à l'analyse des données ;
 - Rédiger le rapport préliminaire et le soumettre aux PR CNLS-TP (commanditaire) et PNLP (bénéficiaire) pour avis ;
 - Présenter le rapport provisoire préliminaire aux PRs CNLS-TP, PNLP et à d'autres acteurs/ PTF de la lutte contre le paludisme lors d'une réunion de restitution ;
 - Prendre en compte les commentaires et suggestions des PRs CNLS-TP et PNLP et autres acteurs présents à la séance de restitution;
 - Soumettre un rapport définitif aux PRs CNLS-TP et PNLP une semaine après notification des amendements au rapport provisoire.
3. Les candidats (**bureaux ou cabinets**) **nationaux et internationaux** intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit de :
- La nature des activités du candidat et le nombre d'année d'expérience ;
 - Les qualifications du candidat dans le domaine de la prestation, notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues ;
 - L'organisation technique et managériale du cabinet ;
 - Les CV et attestations de travail ou de bonne exécution du personnel qui sera affecté pour la gestion de la prestation.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leur compétence respective.

4. Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (8) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières, et un candidat sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Le CNLS-TP se réserve le droit de retenir un nombre inférieur sur la liste au cas où il n'aurait pas le minimum de cinq (5) offres.

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Sous-critères d'évaluation
1	Nombre d'années d'expérience du cabinet dans le domaine de la prestation (10 points)	Registre de commerce ou tout autre document justifiant que le candidat exerce dans le domaine de prestation (attestations de bonne fin d'exécution) (10 points)
2	Nombre d'années d'expériences	Nombre d'années d'expériences : 10 ans d'expériences (au minimum) confirmées dans les enquêtes de type

	du cabinet dans le domaine de la prestation (30 points)	Malaria Indicators Survey (MIS), Enquête Démographique et de Santé (EDS), enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) ou autres enquêtes de type Connaissance, Attitudes et Pratiques (CAP) + Diagnostic du Paludisme ou de type CAP uniquement (>= 10ans et < 15 ans = 20 points ; >= 20 ans 30 points)
3	Nombre de missions d'encadrement, d'exécution ou de supervisions réalisées en lien avec la prestation (40 points)	Avoir exécuté/supervisé/ encadré au moins deux missions d'enquêtes similaires (1 mission prouvée =20 points et 2 et plus = 40 points)
4	Qualification générale et le nombre de personnels professionnel (20 points)	Personnel professionnel pour la mission : justifié par des certificats/attestations de travail ou de bonne fin d'exécution. (5 points par personne + références afférentes à la personne en lien avec la mission).
Total	100 points	

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 sur 100.

En cas d'égalité de point pour départager les candidats sur la liste restreinte, le soumissionnaire disposant de plus de références dans le domaine de ladite prestation sera retenu (et en cas d'égalité de référence entre les candidats, il sera tenu compte de l'envergure des prestations exécutées).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Siège de l'UGP-SRPS sis au quartier Les Cocotiers, lot 7006 J 4 PS 91 – 150 Immeuble « Résidence LOHOUMBO », en allant à l'aéroport, rue avant hôtel de l'entente à Cotonou, Tél: 97 68 78 80 et aux heures suivantes : les matins de 9h à 12h00 et les soirs de 14h à 17h ou par E-mail : ugp.srps.benin@gmail.com copie aux mails : karen.ahouangonou@gmail.com et matecos@yahoo.fr
6. Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat.
7. Les manifestations d'intérêt établies sur support papier en langue française en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de l'UGP-SRPS sis au quartier Les Cocotiers, lot 7006 J 4 PS 91 – 150 Immeuble « Résidence LOHOUMBO », en allant à l'aéroport, rue avant hôtel de l'entente à Cotonou, Tél : 62 82 18 19 / 97 68 78 80, E-mail : ugp.srps.benin@gmail.com au plus tard le **09 Décembre 2021** à 10 heures

00 précises (heure locale : GMT+1) sous peine de rejet.

L'enveloppe extérieure du pli absolument neutre ne portant aucune mention du soumissionnaire mais seulement :

MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DES CANDIDATS DANS LE CADRE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE SUR LES INDICATEURS DU PALUDISME (Malaria Indicators Survey – MIS).

8. Tout candidat peut introduire un recours auprès de la Coordonnatrice de l'UGP/SRPS ou de son supérieur hiérarchique dans le cadre de la présente procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière lui créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *deux (02)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *deux (02)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Coordonnatrice de l'UGP ou de son supérieur hiérarchique.

La Coordonnatrice

II. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

..... [Insérer Nom du Cabinet]

... [Lieu et date]

A

Monsieur le [Indiquer Nom de l'autorité
Contractante/structure déconcentrée]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

Monsieur le [Indiquer Nom de l'autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)

Veillez agréer, Monsieur le[Indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)